

# Marcel Tessier

raconte notre histoire



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos</b> .....	7
1. Les étapes de notre histoire .....	9
2. Les Français en Amérique.....	11
3. Les Anglais en Amérique .....	15
4. Les Amérindiens .....	18
<b>Le Régime français</b>	
5. Jacques Cartier .....	25
6. Samuel de Champlain.....	28
7. Les premiers défricheurs : Hébert, Couillard, Giffard .....	35
8. Les missionnaires français .....	37
9. L'Église en Nouvelle-France .....	40
10. La fondation de Montréal .....	43
11. Marguerite Bourgeoys .....	47
12. Pierre Boucher .....	50
13. Monseigneur François-Xavier de Montmorency-Laval .....	55
14. La recluse de Montréal.....	58
15. Jean Talon .....	61
16. Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay .....	64
17. Les coureurs de bois.....	67
18. Médart Chouart des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson .....	69
19. Louis Jolliet .....	71
20. Pierre Le Moyne d'Iberville .....	75
21. La Vérendrye .....	78
22. Claude de Ramezay .....	83
23. Marguerite d'Youville.....	85
24. Le tragique destin de l'Acadie.....	89
25. L'intendant Bigot .....	91
26. Les raisons de la défaite .....	93

## **Le Régime anglais**

27. Un rappel historique . . . . .	99
28. L'insurrection des Indiens . . . . .	101
29. Première constitution . . . . .	103
30. James Murray . . . . .	105
31. Les Canadiens après 40 ans de Régime anglais . .	107
32. Un village type en 1800 . . . . .	111
33. La naissance des partis politiques . . . . .	115
34. La révolution américaine . . . . .	118
35. L'attitude des Canadiens face à l'indépendance américaine . . . . .	121
36. James Craig . . . . .	123
37. L'institution royale . . . . .	126
38. Simon McTavish . . . . .	129
39. La guerre de 1812 . . . . .	131
40. Laura Secord . . . . .	134
41. Des journalistes pionniers : Pierre-Stanislas Bédard et Étienne Parent . . . .	136
42. Jacques Viger . . . . .	141
43. Ludger Duvernay . . . . .	144
44. Louis-Joseph Papineau . . . . .	149
45. La question des subsides . . . . .	155
46. Les Patriotes . . . . .	159
47. Le rapport Durham . . . . .	166
48. L'acte d'Union . . . . .	167
49. Louis-Hippolyte La Fontaine . . . . .	170
50. James Bruce (Lord Elgin) . . . . .	172
51. L'influence de l'Église après les Patriotes de 1837-1838 . . . . .	175
52. Monseigneur Ignace Bourget . . . . .	181

## **La Confédération**

53. La Confédération . . . . .	187
54. George-Étienne Cartier . . . . .	189
55. Le scandale du Canadian Pacific Railway . . .	192
56. «Tous les chiens auront beau aboyer au Québec, Louis Riel sera quand même pendu» . . . . .	194
57. Honoré Mercier . . . . .	199
58. «Cessons nos luttes fratricides» . . . . .	201

59. Le «roi du Nord» .....	204
60. Le grand Chapleau .....	207
61. Sir Wilfrid Laurier .....	212
62. La guerre des Boers .....	215
63. L'infâme règlement XVII de l'Ontario .....	218
64. Une semaine sainte sanglante .....	220
65. Louis-Alexandre Taschereau.....	221
66. La femme au début du XX <sup>e</sup> siècle .....	224
67. Les suffragettes.....	226
68. Le frère André .....	228
69. Adéart Godbout .....	231
70. La deuxième conscription.....	233
71. Maurice Duplessis .....	236
72. Le drapeau québécois.....	242
73. Le drapeau canadien.....	244
74. Les timbres et la monnaie.....	246
75. Quelle est l'origine de notre devise «Je me souviens» .....	250
76. Jean Lesage.....	251
77. La Révolution tranquille.....	256
78. De Gaulle au Québec .....	259
79. René Lévesque .....	261
80. La saga constitutionnelle .....	264
 Bibliographie.....	 267
Index.....	269

## Avant-propos

Déjà douze ans ont passé depuis que mon ami Jacques Laurin, à l'époque éditeur aux Éditions de l'Homme, me proposait de raconter notre Histoire. Après plusieurs rencontres, cet homme attachant, cultivé et persistant tassait mes derniers scrupules et réussissait à me convaincre.

Le professeur d'Histoire se mit alors à la tâche avec une discipline rigoureuse. Le but de ces chroniques était de rejoindre un grand public qui n'était pas nécessairement attiré par la connaissance de son Histoire. Grâce à ses conseils et à son amour de l'écriture, le livre intitulé *Marcel Tessier raconte* paraissait en octobre 2000. Rapidement, le public démontra un engouement certain pour ce livre, ce qui me surprit agréablement. Jacques avait vu juste. Le « prof » qui avait raconté durant des années à la télévision les grandes pages de notre Histoire devenait un auteur apprécié, mais demeurait néanmoins un peu mal à l'aise dans le monde de l'édition.

Quatre ans plus tard, le public en redemandant, Jacques, toujours aussi tenace, me persuada d'écrire un deuxième tome. Celui-ci parut en 2004. Le pédagogue avait réussi à transmettre sa passion à des milliers de lecteurs. Huit années se sont écoulées depuis. Aujourd'hui, à la suggestion de mes amis éditeurs, j'ai sélectionné le meilleur des deux ouvrages pour proposer un seul livre réunissant les éléments les plus marquants de notre Histoire. C'est avec l'assurance que ce dernier-né sera apprécié de tous que je vous le présente aujourd'hui. Il pourrait même s'intituler *Histoire 101!*

J'ose espérer que la lecture de ces chroniques vous donnera envie d'aller plus loin et de consulter les œuvres de nos grands historiens québécois. Comme moi, vous deviendrez peut-être des passionnés de notre Histoire...

Quelqu'un a déjà dit: « Ne pas connaître son Histoire, c'est comme ne pas en avoir. » J'ajouterai: « Connaître son Histoire, c'est devenir un peuple fier de son passé qui lui permettra de bâtir un avenir de façon plus lucide et l'aidera à prendre position face aux enjeux politiques qui l'attendent. »

MARCEL TESSIER

## 1 LES ÉTAPES DE NOTRE HISTOIRE

---

Pour bien comprendre notre histoire, il est nécessaire de commencer par identifier ses étapes. C'est une façon simple d'éclairer notre route. Ainsi nous pourrons suivre plus aisément le cheminement de notre peuple, mieux situer les événements, et reconnaître à leur passage les hommes et les femmes qui défilèrent au long de ces pages. Les historiens s'accordent pour diviser l'histoire du Québec en trois parties.

### *Première partie : le Régime français (de 1534 à 1760)*

En 1534, au nom du roi de France, Jacques Cartier plante à Gaspé une croix qui symbolise la prise de possession du territoire. La France vient donc coloniser ce coin du monde. Elle y envoie des explorateurs qui entrent en contact avec les Amérindiens. Les nouveaux arrivants découvrent des terres immenses, des cours d'eau poissonneux et, à perte de vue, des forêts pleines d'animaux dont la fourrure devient rapidement la richesse première de la petite colonie, et le restera pendant tout le Régime français. C'est durant cette période que le peuple canadien va naître.

Tous ces Français qui viennent s'établir ici vont en effet fonder une nation. Champlain (le fondateur de la Nouvelle-France), Paul Chomedey de Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, Lambert Closse, les Le Moyne, Jean Talon, Frontenac, Cavelier de La Salle, Joliette, De La Vérendrye et bien d'autres établissent les coutumes, la culture d'une nouvelle nation dont la patrie, la Nouvelle-France, s'étend de l'Acadie, à l'est, et des Rocheuses, à l'ouest, jusqu'à la Louisiane, au sud du Mississippi.



*Deuxième partie : le Régime anglais (de 1760 à 1867)*

En Europe, la France et l'Angleterre sont des ennemies acharnées. Entre elles, c'est une guerre après l'autre. Bientôt leurs colonies d'Amérique (car l'Angleterre possède elle aussi des colonies sur ce continent) se joignent à elles : c'est la guerre de Sept Ans. Les Anglais, déjà maîtres de l'Acadie, de la baie d'Hudson et de Terre-Neuve depuis le traité d'Utrecht en 1713, vont s'emparer de tout le reste de la Nouvelle-France en 1760. À partir de ce jour, la colonie devient anglaise et le peuple canadien-français, qui est ici chez lui, devra se battre pour survivre. C'est l'époque des Murray, Carleton et M<sup>gr</sup> Briand. Les constitutions vont se multiplier : la Proclamation royale, l'Acte de Québec, l'Acte constitutionnel de 1791. Au XIX<sup>e</sup> siècle, viennent Papineau, La Fontaine et M<sup>gr</sup> Bourget. Les Patriotes se soulèvent, ce qui amène au pays le fameux Lord Durham, chargé d'étudier la situation et de trouver des solutions. L'essentiel de son rapport propose d'assimiler les Canadiens français, pour leur propre bien, dit-il ; et pour faciliter la chose, il suggère l'union du Haut et du Bas-Canada, c'est-à-dire l'Ontario et le Québec, sous un seul gouvernement : ce sera l'Acte d'Union de 1840.

*Troisième partie : la Confédération (de 1867 à nos jours)*

En 1867, il y a six colonies indépendantes sur le territoire de l'Amérique du Nord britannique : le Canada-Uni (Québec et Ontario), le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Les provinces maritimes parlent de faire bloc, ce qui faciliterait leur évolution économique. Le Canada-Uni va participer à ces négociations et, après trois conférences, une à Charlottetown en septembre 1864, une à Québec en octobre 1864 et finalement une à Londres en décembre 1866, on concrétise le projet par l'adoption, en 1867, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Comme on le sait, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve n'accepteront pas d'entrer dans ce nouveau pays ; elles ne le feront que plus tard. Le Canada devient un dominion, c'est-à-dire un État du Royaume-Uni, ce qui lui confère un statut supérieur à celui d'une simple colonie, mais inférieur à celui d'un pays totalement indépendant.

Tirée de la Bible, sa devise est *A mari usque ad mare* (d'un océan à l'autre). Toutefois, le Canada n'aura pas de drapeau ni d'hymne national, puisqu'il n'est pas tout à fait un pays. Cette partie de notre histoire, au cours de laquelle deux peuples vont accepter de former une confédération, est riche en rebondissements : agrandissement du territoire, construction du chemin de fer transcanadien, établissement des relations entre les provinces et le gouvernement central, formation de partis politiques, batailles constitutionnelles. Et, plus près de nous, la menace très réelle de la rupture de cette association.

### Saviez-vous que...

La porte Saint-Louis, à Québec, fut érigée par Frontenac. Elle fut reconstruite en 1720 par Léry, puis modifiée en 1783 par les Anglais. Elle fut encore modifiée entre 1823 et 1832 par Holland et Twiss. Détruite et refaite en 1873, elle prit la forme qu'on lui connaît actuellement en 1925.

## 2 LES FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

Pour comprendre les buts et l'échec de la colonisation française en Amérique, j'ai parcouru et retenu l'analyse de Joseph Rutché et Anastase Forget, auteurs de *Précis d'histoire du Canada*, édité par Beauchemin en 1928.

Comme le disent plusieurs historiens, « les faits précèdent les formules ». Les voyages de découverte et d'exploration sont des faits historiques. Souvent, ce sont des commerçants et des armateurs qui, grâce à leurs initiatives, précèdent les chefs d'État. Ce sont eux qui envoient des explorateurs sillonner les mers pour mettre sur pied des comptoirs. Les chefs d'État, sachant que la prospérité du commerce fait partie de la politique, prennent sous leur protection ces explorateurs, assurent

leur stabilité et s'approprient les bénéfiques. Ainsi débute la politique coloniale.

Christophe Colomb, qui cherche une route plus courte et plus pratique pour les affaires avec les Indes, aura beaucoup de difficulté à trouver un souverain pour l'épauler dans son projet. C'est finalement appuyé par l'Espagne, qui y envoie ses administrateurs, que Colomb atteindra l'Amérique. En accaparant cette découverte, l'Espagne y trouve son intérêt, car la colonisation est d'abord une préoccupation économique et matérielle. Bien sûr, des missionnaires accompagnent les explorateurs, ce qui apporte une autre dimension aux voyages de découverte, mais les fonctionnaires et les soldats travaillent pour les États, et leurs visées sont d'ordre matériel. Comme le disent Rutché et Forget dans leur *Précis d'histoire du Canada*: « Le colonialisme en est un exemple et les colonies elles-mêmes deviendront sans retard l'enjeu des plus âpres rivalités et de conflits sans fin. »

En France comme ailleurs, les faits précèdent la politique coloniale. Depuis le Moyen Âge, on fait du commerce avec l'Orient. Les voyages de Christophe Colomb éveillent l'appétit des autres puissances. L'Espagne était installée au Mexique dès 1519, grâce à Fernand Cortez, et au Pérou dès 1531-1532, grâce à François Pizarre. François I<sup>er</sup> est alors roi de France. En montant sur le trône, il hérite d'une France unie et solide. C'est le plus beau royaume d'Europe. Grâce à ses prédécesseurs, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, c'est un État fort. Les derniers rois, s'appuyant sur les droits de succession, ont engagé les guerres d'Italie pour assurer l'hégémonie française en ce pays. Le rival de François I<sup>er</sup> est de taille, il s'agit de Charles Quint. Mais le Français est plus fort. Cependant, Charles Quint, héritier de Maximilien d'Autriche et des souverains d'Espagne, est lui aussi puissant. Les États autrichiens, les Pays-Bas, l'Espagne et les colonies d'Amérique forment l'essentiel de son empire. Son prestige menace la France. C'est à partir de cette rivalité que naît la politique internationale, dont le principe fondamental est l'équilibre européen. Au XVI<sup>e</sup> siècle, un face à face entre les deux puissances est mené. François I<sup>er</sup> se mesure à l'empire de Charles Quint. Ses préoccupations ne se limitent pas à l'Europe, il s'intéresse aussi aux colonies. C'est pour cette raison qu'il décide de soutenir Jacques Cartier dans ses

projets de voyages au Canada en 1533. C'est très important pour lui, car les deux guerres qui l'ont opposé à Charles Quint l'ont affaibli. Il veut s'enrichir de colonies pour reprendre du prestige. Mais nous sommes au XVI<sup>e</sup> siècle. Celui de la Réforme. Celle-ci s'étend en France, où les guerres de Religion éclatent. Au moins huit d'entre elles ensanglantent le pays. Dans ce contexte, les entreprises coloniales sont presque oubliées. Avec la paix retrouvée et la venue au pouvoir d'Henri IV, on s'intéresse de nouveau aux colonies. Sully, le grand ministre du roi, est économiste. Son but est de redonner à la France la force économique perdue à la suite des guerres de Religion. Comme il est huguenot, l'idéal d'évangélisation ne figure pas dans ses préoccupations. Sa politique coloniale est simple. Il faut exploiter les colonies. Champlain a son appui et c'est lui qui poursuivra cette politique coloniale après la mort du roi, en 1610.

En 1624, Louis XIII confie le pouvoir à son ministre Richelieu, dont il suit les conseils : « La France doit être le premier pays du monde. Pour y arriver, il lui faut la maîtrise des mers. » Il lui faut des bases navales au loin, sur le littoral atlantique. Le golfe du Saint-Laurent devient important dans son plan. Champlain l'entretient de la citadelle de Québec. C'est un point stratégique de pénétration du continent. Richelieu achète l'idée. Des colons y seront installés. Ce sera le prolongement de la patrie. Avec l'arrivée de Louis XIV et de son ministre Colbert, on pousse plus loin. Ce n'est plus simplement une forteresse que la France veut en Amérique du Nord, mais une France d'Amérique pour le développement du commerce de la métropole. Talon arrive. Il met en marche ses grandes politiques. Cavelier de La Salle suivra le Mississippi jusqu'à son embouchure. Colbert surveille, encourage, fonce. C'est l'apogée de la politique coloniale de la France. Après lui, deux phénomènes ralentissent le peuplement : les guerres européennes se multiplient – guerre de Dévolution (1667-1668), guerre de Hollande (1672-1679), guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697), guerre de la Succession d'Espagne (1701-1714). Ces guerres appauvrissent la France et ses embarras financiers privent les entreprises coloniales de l'argent nécessaire à leur bon fonctionnement. Par ailleurs, la France peut alors largement nourrir ses habitants, qui sont donc peu portés à venir s'installer dans la

colonie. Puis arrive Louis XV. Les colonies disparaissent des préoccupations de la cour. Seuls quelques hommes, de leur initiative, continuent l'œuvre commencée. Rapidement, les colonies deviennent une proie facile pour les nations rivales. L'administration coloniale de la France a souvent été critiquée à ce propos. Les hommes d'alors n'avaient pas l'expérience que le temps a donnée. Comme l'écrivent Rutché et Forget :

Aujourd'hui, il nous semble clair qu'une colonie doit avoir ses propres organismes de législation et d'administration vu les circonstances spéciales de géographie, de climat, de vie physique et économique, au XVI<sup>e</sup> siècle, au XVII<sup>e</sup> siècle et même au XVIII<sup>e</sup> siècle, les conceptions n'étaient pas encore là. À travers plusieurs règnes, la France et sa dynastie avaient élaboré l'ordre et l'unité dans le gouvernement. Sully et Richelieu mirent la dernière main à l'œuvre. Cette conquête de monarchisme puissant et solide paraissait si belle et si féconde qu'on la considérait comme intangible. On s'en félicita d'autant plus que les splendeurs du règne de Louis XIV y apportèrent comme une consécration définitive. Depuis François I<sup>er</sup> jusqu'à Louis XV, les idées sont donc essentiellement portées vers la centralisation. Tout émane de Paris et tout converge vers Paris et Paris, c'est le roi. Les provinces et les colonies ont leur gouverneur mais rien d'important ne peut se faire sans qu'on en réfère au maître unique.

En Angleterre, c'est différent. Le régime parlementaire y est établi depuis 1258. En effet, le roi Henri III avait été forcé de signer les provisions d'Oxford, qui établissent la périodicité du Parlement et sa prépondérance sur le pouvoir royal. C'est ainsi que, dès le début, Londres accorde à la Nouvelle-Angleterre une assemblée propre qui voit aux intérêts de la colonie. En France, cela aurait été considéré, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comme un échec du principe de l'unité et une atteinte au pouvoir du roi. Aussi, les grands ministres de France ont-ils été obligés de s'occuper des colonies en plus de la politique européenne, les reléguant au second rang de leurs préoccupations.

### 3 LES ANGLAIS EN AMÉRIQUE

---

Pour bien comprendre l'histoire du Canada, il faut savoir qui l'habitait. On sait que les Amérindiens l'occupaient depuis des lunes, que les Français, avec Jacques Cartier, l'ont touché en 1534 avant de l'habiter, avec Champlain, en 1608, et que même Jean Cabot était venu saluer ces terres au nom de l'Angleterre en 1497. Mais comment la colonisation britannique a-t-elle commencé au Canada ? L'intérêt des Anglais pour le Nouveau Monde naît à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Déjà au XV<sup>e</sup> siècle, toutes sortes d'intrigues et de luttes divisent les différents royaumes d'Europe. Chacun veut agrandir son empire, étendre son pouvoir et devenir, grâce à ses richesses, de plus en plus puissant. Et la façon de faire, c'est la guerre, qui coûte très cher. Les guerres entraînent des impôts de plus en plus lourds à supporter pour la paysannerie ; des mécontentements et des révoltes éclatent donc. Les dirigeants sont alors forcés de chercher d'autres sources de financement, et cette recherche va les pousser à explorer le monde, ce qui les mènera en Amérique. Tout comme les Français, les Espagnols, les Portugais et les Hollandais, les Anglais vont donc s'intéresser à la colonisation de ce nouveau monde.

#### SCHISME ANGLICAN EN 1534

Les historiens Yves Bourdon et Jean Lamarre, dans leur *Histoire des États-Unis, mythes et réalités*, nous renseignent sur la période du schisme anglican. À cette époque, les royaumes sont dirigés par des rois ambitieux et souvent tyranniques. En Angleterre, Henri VIII est au pouvoir de 1509 à 1547. Sous son règne, Luther publie les 95 thèses qui marquent la venue du protestantisme en 1512 et de l'anglicanisme en 1534. Un peu plus tard, Edouard VI, au pouvoir de 1547 à 1553, confirme le protestantisme anglican. Après le court règne de Marie I<sup>re</sup> la Catholique, Elisabeth I<sup>re</sup>, Jacques I<sup>er</sup> et Charles I<sup>er</sup> agissent avec une très grande intolérance envers les puritains, forçant ces derniers à l'exode.

Entre-temps, en Angleterre, un certain Richard Hakluyt, agent de colonisation des Indes orientales, publie *Discourse Concerning*

*the Western Planting*, ouvrage qui insiste sur l'importance, pour l'Angleterre, de posséder en Amérique deux ou trois postes fortifiés sur la côte Est. Plusieurs avantages économiques, sociaux et politiques poussent Hakluyt à prendre position. En effet, à cette époque, le pays est surpeuplé et les guerres de Religion font en sorte que plusieurs puritains doivent fuir les persécutions subies dans la mère patrie. L'auteur soutient que tous ces colons établis dans le Nouveau Monde étendront également le commerce anglais et permettront à l'Angleterre de freiner l'expansion de l'Espagne catholique déjà installée sur ces terres. Une nouvelle classe sociale va ainsi apparaître, celle des marchands qui, doucement, s'intégreront à la monarchie aristocratique. Ceux-ci vont vite s'intéresser au Nouveau Monde où, dit-on, l'or et l'argent foisonnent.

#### L'ANGLETERRE ET L'AMÉRIQUE

C'est à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que les Anglais s'intéressent vraiment au Nouveau Monde. Francis Drake, financé par Elisabeth I<sup>re</sup>, réalise l'exploit d'un tour du monde de 1557 à 1580. Il prend possession, au nom de sa souveraine, de certains territoires américains aujourd'hui connus sous les noms de Haute-Californie et d'Oregon. Mais c'est en 1578 que Humphrey Gilbert reçoit officiellement d'Elisabeth I<sup>re</sup> une charte qui lui permet de fonder une colonie permanente. Après avoir échoué à sa première expédition, il récidive en 1583 et prend possession de Terre-Neuve. C'est son demi-frère, Sir Walter Raleigh, qui prend la relève, ayant acquis les droits de Gilbert en 1584, en continuant les expéditions sur le nouveau continent. Il découvre la baie de Chesapeake et nomme le territoire Virginie en l'honneur de sa reine célibataire. Établir une colonie viable n'est pas chose facile et, malgré plusieurs efforts, Raleigh ne réussira pas à fixer définitivement des colons en Amérique.

#### JAMESTOWN, PREMIÈRE COLONIE

En 1606, deux compagnies demandent au roi Jacques I<sup>er</sup> une charte pour exploiter et coloniser le territoire de la Virginie. La Compagnie de Virginie de Londres obtient alors du monarque

l'autorisation de coloniser le continent entre les 34<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> parallèles, jusqu'à une distance de 100 milles des côtes. Forte de son mandat de colonisation, d'évangélisation des « Sauvages » et de prospection des mines d'or, d'argent et de cuivre, la compagnie passe à l'action. En décembre 1606, le commandant Newport part avec 3 vaisseaux et 140 colons mâles. Après un voyage difficile de quatre mois, les colons arrivent le 26 avril 1607. Ils se fixent à Jamestown, qui devient la première colonie anglaise viable en Amérique. Ils y passeront des années éprouvantes. De 1607 à 1618, on remet plusieurs fois en cause l'existence même de la colonie. En Virginie, l'endroit choisi par les dirigeants est insalubre. Les marécages sont omniprésents, ce qui entraîne une épidémie de malaria qui tue plusieurs colons. Plusieurs de ces colons sont des gentilshommes et des marchands qui s'y connaissent peu en ce qui concerne les besoins immédiats d'une colonie, ce qui complique les choses. Ils sont venus dans le seul but de faire des affaires. Insistons sur le fait que cette colonie n'a pu s'établir que grâce aux Powhatans, des Amérindiens qui ne cessent d'apporter leur soutien aux colons en les ravitaillant et en leur enseignant la culture du maïs, qui deviendra un aliment essentiel à leur survie. C'est vers 1618 que la colonie devient plus stable. Bien que la mortalité y soit élevée et la population, encore vulnérable, Londres accorde une modification à la charte de 1606 et applique un autre système de colonisation, le *Headright system*, qui favorise la venue de colons. En effet, de 1618 à 1624, quelque 4000 nouveaux arrivants foulent le sol de la Virginie. Le commerce du tabac, qui génère déjà des profits substantiels, permet à la colonie d'améliorer le confort matériel de la population et d'augmenter sa qualité de vie. En 1619, c'est avec plaisir que les colons voient arriver 90 jeunes femmes venues pour fonder des familles. Mais l'ombre se répand sur la colonie à partir de 1622. Les Amérindiens, constatant que les nouveaux arrivants pénètrent de plus en plus à l'intérieur des terres, se sentent assaillis et attaquent la colonie. C'est alors que Jacques I<sup>er</sup>, croyant que la Compagnie de Virginie de Londres ne fait pas le nécessaire pour sauver la colonie, lui retire sa charte. Il en fait une colonie royale et y installe rapidement ses militaires pour en assurer la protection. L'Angleterre a ainsi une



première colonie bien implantée en Amérique. Les colons continuent d'y venir. Déjà les voisins s'observent à distance : l'Angleterre au sud et la France au nord, deux empires qui ne pourront cohabiter. L'histoire de notre survie commence...

## 4 LES AMÉRINDIENS

---

Comme l'écrit Léandre Bergeron dans son *Petit manuel d'histoire du Québec*, « les explorateurs n'ont pas découvert les Amériques. Ces territoires avaient été découverts on ne sait pas quand par les premiers hommes qui y mirent les pieds. Quand les explorateurs blancs arrivèrent en Amérique, le pays était déjà peuplé d'hommes, d'hommes d'une autre couleur, oui, mais d'hommes tout de même. Les explorateurs blancs n'ont rien découvert. Ils ont exploré des territoires et conquis des territoires ».

En 1520, la population des Amérindiens du Canada atteint environ 220 000 personnes. Les Inuits vivent dans l'Extrême-Nord. D'autres peuples habitent la région du Pacifique et des Rocheuses, d'autres encore les plaines de l'Ouest. Et, bien sûr, il y a les tribus de l'Est, les premières que les Européens rencontrent. Ces Amérindiens sont arrivés en Amérique du Nord environ 15 000 ans avant Jésus-Christ. Ils sont venus d'Asie. Ils sont passés par le détroit de Béring reliant l'Alaska à la Sibérie, lors d'un abaissement des eaux, et se sont répandus partout sur le vaste territoire qui s'offrait à eux. Dans la vallée du Saint-Laurent et la région des Grands Lacs, ils sont environ 60 000 à l'arrivée des Blancs, dont 25 000 sur le territoire du Québec actuel. Du point de vue linguistique, les Amérindiens appartiennent à trois grandes familles : inuite, algonquienne et iroquoise.

### INUIITS, ALGONQUIENS ET IROQUOISIENS

Les Inuits, que les Blancs appelleront longtemps Esquimaux, vivent alors dans les régions de la baie d'Hudson et du Labrador.

# De la croix plantée

par Jacques Cartier  
aux boulets échangés lors de la Conquête, des soubresauts de la Révolution tranquille au rapatriement controversé de la Constitution, le fil du temps tisse le passé jusqu'à dessiner le présent. Avec la ferveur de celui qui croit qu'un peuple qui ignore son histoire est un peuple sans histoire, Marcel Tessier retrace le chemin parcouru par les personnages qui ont balisé les frontières et forgé le caractère unique de notre parcelle de continent. Reprennent vie les Marguerite Bourgeoys, Louis-Hippolyte La Fontaine, Wilfrid Laurier, et tous ces autres dont les noms marquent encore nos paysages et nos rues, pour nous replonger dans les moments forts et les enjeux politiques propres à chaque époque. Une grande Histoire d'à peine plus de 400 ans, présentée dans sa plus simple et surtout sa plus divertissante expression.

Au-delà de l'historien, **Marcel Tessier** est un conteur plein de générosité et un communicateur hors pair. Professeur durant plus de trente ans, il s'est fait connaître du grand public par ses nombreuses apparitions à la télévision et ses chroniques publiées dans *Le Journal de Montréal*.

Design graphique: François Daxhelet  
Photographie: © Alex Paillon

